

demandes d'asile ont été faites à la Maison Municipale du Logement à New-York pour Janvier, et chaque individu n'a droit d'être abrité que cinq nuits par mois. Ceux qui récidivent, dit Mr Mac-Mahon dans son rapport, sont envoyés en prison.

**

En face d'une telle situation, l'American Federation of Labor, la seule organisation puissante, puisqu'elle englobe plus de 3 millions de membres, se prépare à porter un coup mortel à la classe ouvrière menacée.

Selon les déclarations mêmes de son vice-président, Matthew Voll, l'American Federation of Labor traite en collaboration étroite avec l'« American Bar Association », vaste organisme économique, l'un des plus réactionnaires des États-Unis, à « pacifier le mouvement ouvrier », à « encourager et à maintenir des relations industrielles paisibles entre patrons et ouvriers ».

« Les dirigeants de l'American Federation of Labor et les grands hommes d'affaires américains travaillent la main dans la main » affirmait Voll au reporter du *Rocky Mountain News*, à Denver, au retour du Congrès de Los Angeles. Alors qu'il prononçait ces mots, les mineurs du Colorado étaient déjà en grève, et le gouverneur de l'Etat interdisait le « picketing » aux mineurs, renforçait « l'ordre » au moyen de troupes et de mitrailleuses, tandis que les avions bombardaient les rassemblements d'ouvriers.

Depuis longtemps déjà, la « Russel Sage Foundation » mène une formidable campagne pour enlever le droit de grève aux ouvriers. Les plus puissants journaux, le *New York World* entre autres, demandent l'introduction dans la législation d'une loi similaire au Watson Parker Bill, qui interdisait les grèves dans les chemins de fer. Le secrétaire d'Etat au Travail, Davis, appuie fortement ce projet, et, ainsi qu'en témoigne le *New York Times*, du 31 janvier, l'« American Federation of Labor » n'est pas la dernière à le soutenir :

« La formule trouvée pour prévenir les grèves et les conflits du travail, formule qui fit l'objet d'une longue étude de la part de la Commission nommée par le Comité de l'American Bar Association, a été chaudement accueillie par Matthew Voll, vice-président de l'American Federation of Labor. Mr Voll, John Frey, secrétaire du Département Commercial des Métaux, et Victor Olander, secrétaire de l'Union des Gens de Mer, ont formé un Comité (émanation de l'A. F. L.) qui est en relations étroites avec la sous-commission de l'American Bar Association. »

**

Comment le prolétariat américain répondra-t-il à cette offensive vigoureuse du patronat ?

Des signes de résistance se manifestent sporadiquement. Grèves des mineurs, des travailleurs de la fourrure, de l'aiguille, des ouvriers de la chaussure (à Haverhill, Massachussets, 9.000 ouvriers à qui l'on voulait imposer une réduction de salaires de 25 % viennent de rentrer victorieux dans leurs usines). Sont-ce là les prodromes d'une vague de grèves déferlant à travers le pays ? Depuis Janvier, des organisations de chômeurs ont surgi spontanément dans divers Etats (à Passaic, dans le New Jersey, dans l'Etat de New-York) et un organisme central s'est constitué à New-York, déjà si actif qu'il a attiré l'attention du Gouverneur de New-York, Smith, qui, dans une lettre à J. Hamilton, le prie de s'occuper des chômeurs, de les surveiller, et qualifie la situation d'« extrêmement grave ».

Cependant, dans l'ensemble, le nombre des travailleurs organisés a diminué. La lutte s'annonce dure pour la classe ouvrière américaine. Aucune classe capitaliste n'a, comme la classe capitaliste américaine, conscience de son pouvoir de classe, aucune n'est plus qu'elle imbue de l'orgueil de sa classe, aucune n'est plus puissante. Contre aucune la victoire ne sera plus rude à conquérir. Mais pour aucun prolétariat la victoire n'apportera d'aussi belles perspectives de réalisations socialistes.

MAGDELEINE MARX.

Protestez

**dans vos organisations de classe contre
les déportations des Révolutionnaires !**

Y-a-t-il une rationalisation agricole ?

Vaut-il vraiment la peine de consacrer ici quelques colonnes à l'état présent de l'agriculture française ? Elle ne traverse pas en effet une crise comparable en importance aux difficultés que veut surmonter l'industrie par la rationalisation ; elle ne connaît guère de chômage total ou partiel, et des luttes comme celle des vigneronns de Rive-sates y sont plutôt rares.

Cependant, il est à craindre que les tentatives de certains chômeurs de l'industrie pour trouver du travail comme ouvriers agricoles n'exposent les tâcherons à une baisse des salaires. En outre, comme la situation des paysans est toujours difficile à connaître et à interpréter, il n'est peut-être pas inutile d'en tenter une esquisse valable pour aujourd'hui.

Ce que les journaux appellent crise agricole n'a sans doute en France rien de catastrophique, pour ceux du moins que ne tente pas la moindre démagogie paysanne et qui gardent le sens des proportions. Le conflit latent qui met aux prises propriétaires et cultivateurs sans terre ne vient pas de se raviver. Nous n'assistons pas non plus à quelqu'une de ces grandes innovations culturelles, de ces redressements agricoles qui modifient parfois en profondeur l'économie rurale d'un pays.

Mais les produits de la terre : céréales et bétail, sont, depuis dix-huit mois environ, frappés d'une mévente assez grave, sans qu'il en soit du reste résulté une baisse correspondante du coût de la vie. Ce phénomène est d'ailleurs constaté un peu dans tous les pays et cela lui confère de l'intérêt. Comment l'expliquer et quelle en est la portée sociale ?

**

C'était la conséquence prévue de la revalorisation du franc. Mais tandis que les industriels, plus groupés et plus forts que les paysans, sont parvenus à obtenir de l'Etat des règlements douaniers avantageux, les agriculteurs en retard ont dû en réclamer assez longtemps de semblables et l'agriculture s'est trouvée dépassée par l'industrie. Le blé qui atteignit durant l'été de 1926 le cours de 246 fr. les 100 kgs, n'en vaut plus que 145. Le bétail a baissé d'une manière sensible durant la même année : l'indice,

pour le bœuf, ne dépasse guère 4 par rapport à 1914. C'est pourquoi le gouvernement a pris les mesures de protection douanière qui ont fait dire tant de paroles : les droits sur le blé portés de 18 à 25 puis 35 fr. en novembre dernier, la majoration des droits sur la plupart des autres denrées agricoles et sur le bétail, la suppression de la prohibition de sortie sur les céréales. Une hausse légère en est résultée.

De telles mesures législatives ne sont que des palliatifs, car la vente des produits agricoles est liée à la situation économique générale. Il était à prévoir que la stagnation commerciale réagirait sur l'agriculture, que l'arrêt de l'inflation ralentirait les échanges extérieurs et que la capacité d'achat de la classe ouvrière diminuerait.

S'il s'agissait là de circonstances purement passagères, nous laisserions à leurs déboires les grands propriétaires terriens. Mais en réalité le problème a pour nous plus d'ampleur et plus de sens. Cette crise agricole est en effet le résultat logique d'une infériorité de l'agriculture par rapport à l'industrie : infériorité technique et financière, commerciale et sociale.

En dépit de la concentration agraire, très poussée parfois mais dont aucune statistique sérieuse ne vient donner la vivacité et l'importance, malgré l'industrialisation agricole qui sévit dans les pays de spécialisation culturelle étroite et les régions de grande propriété, l'on peut dire que dans son ensemble la technique agricole française est encore médiocre et dispersée. C'est à force de travail et de faibles exigences que les petits paysans parviennent à se maintenir et peuvent supporter la concurrence de la grande propriété mieux outillée, en même temps que mieux financée. Mais là aussi l'on se plaint que les capitaux n'abondent pas et que d'autres placements, plus fructueux que la terre, les sollicitent. Ce sont de mauvaises conditions pour lutter victorieusement contre les pays neufs et demi-neufs et certains pays coloniaux où le prix de revient est d'autant plus bas que la main-d'œuvre est plus exploitée.

La crise est en effet, largement, une crise commerciale de mévente. Depuis que le marché agricole est devenu mondial, l'agriculture nationale ne peut plus s'isoler en imposant ses prix sous la protection dou-